

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot....). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 28/09/2021

Président : M. MATILI

Présent(s) : M. BAULAY

Excusé(e)s :

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée du 03 OCTOBRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
03/10/2021	SENIORS	D 1	23430336	ISSY LES MX FC 2	ST CLOUD FC 1	2 CLUBS
03/10/2021	SENIORS	D 1	23430340	VILLENEUVE LA GAREN 1	COLOMBES L S O 1	2 CLUBS
03/10/2021	U 18	D 1	23431110	ST. CLOUD FC 1	MONTRouGE FC 2	2 CLUBS
03/10/2021	U 18	D 2	23431515	VILLE D'AVRAY US 1	SEVRES FC 1	2 CLUBS
03/10/2021	U 18	D 2	21573464	MALAKOFF USM 1	ANTONY FOOT EVOLUTIO 2	2 CLUBS
03/10/2021	U 16	D 1	23433474	CLICHY S/SEINE US 1	COLOMBIENNE FOOT 1	2 CLUBS
03/10/2021	U 16	D 2	23433606	ASNIERES FC 2	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS

Journée du 07 au 10 octobre 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
07/10/2021	SENIORS	FUTSAL	23446227	CHATILLON FOOT SALLE 1	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
07/10/2021	SENIORS	FUTSAL	23446229	BOULOGNE BILL AC 1	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
08/10/2021	SENIORS	FUTSAL	23446228	TRAIT D. UNION FC 1	LES PETITS PAINS 2	2 CLUBS
09/10/2021	SENIORS	FUTSAL	23446230	GENNEVILLIERS SOCCER1	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
10/10//2021	SENIORS	FUTSAL	23446231	JABC 1	SEVRES FUTSAL 1	2 CLUBS